



**COMMUNAUTE DES COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37/2020 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*Point 12 : décider de la conclusion de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge décide de signer les commodats suivants :

Commune	Parcelles	Emprunteur	Date début
St Martial de Mirambeau	ZL 151 ZL 159	M. ARDOUIN Michel	29 /09/2022
St Germain de Lusignan	ZB 92 ZB 89 ZB 86 ZB 83	Société Bodin et Fils (M. BODIN)	29/09/2022
St Germain de Lusignan	ZB 104 ZB 101	SAS les Mesnards (M. BORDAS)	29/09/2022
Jonzac (La Mouillère)	ZR 134 ZR 141	M. VIAUD Jean-François	29/09/2022

Fait à Jonzac,

Le 06 SEP. 2022

Le Président
Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex